

# La Cordiante – Projet de Service

---

## Identification

Service d'accompagnement pour personnes en situation de handicap mental.

Matricule Aviq : SAC 097

N° d'entreprise : 0439302904

Siège social : 53 rue de Strichon 1495 Tilly

Tél : 0497/45 33 88

Personne de contact : Yves Kayaert 0495/ 25 29 71

## 1. Historique

L'histoire de la création de notre service d'accueil de jour est étroitement liée à l'accompagnement de jeunes adultes en situation de handicap mental dans le cadre de loisirs actifs. Dans cette étape charnière transition entre l'adolescence et l'âge adulte, l'inquiétude de nombreux parents pour l'après école, le stress « de trouver une place » mais pas n'importe quelle place, une place qui tienne compte des envies et des capacités de leur enfant, la détermination des parents et leur désarroi nous ont interpellés. Pour ces jeunes adultes dont certains avaient été refusés en ETA, n'y avait-il d'autre choix que les centres de jour classiques ? Que proposer à ces jeunes adultes qui ne sont pas assez performants pour travailler dans une ETA, mais qui ont néanmoins un potentiel qui va bien au-delà de ce que leur demandent les structures de type « occupationnel ? »

Notre réponse se veut complémentaire. Les structures dont il est question ci-dessus sont utiles et nécessaires, mais elles ne conviennent pas forcément à toutes les personnes atteintes d'une déficience mentale. Le handicap est multiple, le handicap mental l'est aussi. Il est important de trouver des réponses adaptées à des besoins particuliers.

Nous avons donc choisi de créer une petite structure dynamique, où l'on continue à parier sur les possibilités de développement des personnes en situation de handicap mental, en les stimulant tant d'un point de vue psychomoteur et sensorimoteur, que cognitif, relationnel et affectif. Ce pari implique un engagement mutuel. Nous veillons au bien être de ces personnes aujourd'hui et nous les aidons à préparer leur avenir en renforçant leurs acquis et en élargissant leur champ d'autonomie.

Dans une logique d'inclusion, nous parions sur leur potentiel à prendre une place active au sein de la société. Nous affirmons leur droit à être acteur de leur vie, à prendre une place de citoyens à part entière. En corollaire nous les mettrons face à leurs devoirs et responsabilités.

Nous refusons d'être un lieu de « placement » nous voulons être tournés vers le monde qui nous entoure, sortir le handicap au grand jour pour battre en brèche les préjugés qui lui sont associés, favoriser la reconnaissance sociale des personnes handicapées, décroïsonner le secteur.

Notre service s'inscrit dans une perspective de **développement durable**. Axé autour de la notion de protection de l'environnement : tri des déchets, récupération d'eau de pluie, utilisation de l'énergie solaire, compostage, travail avec les chevaux.

L'implantation du service sur le site de la ferme de l'abbaye de Villers-la-ville constitue une opportunité unique. Les ruines de l'abbaye et la forêt tout autour attirent un large public. L'ensemble des associations pressenties pour occuper la ferme, offrent aux bénéficiaires la chance de s'inscrire dans un vrai projet collectif et dynamique. Les possibilités de synergie sont importantes. Les bénéficiaires seront confrontés régulièrement au public et aux associations partenaires élargissant de leur réseau social. Notre ligne d'action privilégie la **cohabitation**. C'est dans cet esprit de transversalité que certaines activités seront ouvertes à un public extérieur présentant d'autres problématiques ou pas. Que la personne handicapée mentale dépasse le stade de « receveur » de solidarité pour devenir co-acteur de solidarité.

Sur le site dans le cadre des Jardins Partagés, nous cultivons deux parcelles. Nous pouvons également utiliser deux prairies, l'une pour nos chevaux de trait, l'autre pour nos moutons (destinés à l'éco-pâturage)

Lors de l'ouverture du service en 2008, la ferme était en très mauvais état, sa rénovation a pris plusieurs années. Depuis mai 2014 nous sommes dans les nouveaux locaux, une étape importante, en termes de confort bien entendu mais aussi en termes de capacité d'accueil. Agréés par l'AWIPH au départ pour six équivalent temps plein étant donné l'exiguïté de nos locaux temporaires, ce chiffre a pu maintenant doubler.

En 2015 nous avons été reconnu par l'AVIQ comme Initiative spécifique « activités citoyennes ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 nous sommes reconnus comme service d'accompagnement.

## 2. Finalités et objectifs

Favoriser l'inclusion des personnes handicapées mentales dans la société en partant de leurs besoins et en pariant sur leur potentiel. Leur donner des opportunités d'œuvrer pour un développement durable.

Contribuer à l'autonomie et au bien être de ces personnes, en insistant sur leur inscription au sein de la collectivité (associations partenaires, commune, public...).

A cette fin, nous avons créé une structure médiane, ouverte sur le monde extérieur qui soit à la fois :

### **1. Un pôle de valorisation et d'utilité sociale**

Un lieu où les personnes handicapées mentales réalisent des activités en vue d'apporter une valeur ajoutée à la collectivité. Des activités qui confèrent un sens à leur vie et leur apportent une reconnaissance sociale. Ce que nous leur proposons s'inscrit dans la notion de « participation par l'activité ».

### **2. Un pôle favorisant l'autonomie/l'autodétermination**

Un lieu où les personnes handicapées mentales adultes continuent à se former, où elles développent et entretiennent leurs acquis scolaires ainsi que diverses compétences indispensables à l'autonomie (mobilité, intendance, hygiène de vie...). Formation continue .

### **3. Un pôle d'épanouissement personnel.**

Un lieu où les personnes handicapées mentales s'expriment au quotidien, et aussi au travers des réunions plénières, des groupes de parole, du conseil des usagers, des activités artistiques plastiques et musicales. Un lieu où leur parole est entendue y compris à l'assemblée générale.

Un lieu où les personnes handicapées mentales prennent conscience de leur potentiel santé et travaillent leur condition physique au travers de différentes activités physiques et sportives.

Un lieu où l'on aborde avec eux une Evras féministe et plus précisément les questions de sécurité pour les femmes handicapées mentales.

### **4. Un pôle de rencontre et d'ouverture.**

Un lieu « d'intégration à l'envers » où le grand public est invité à venir vers les personnes handicapées et où il peut bénéficier de leurs compétences. Un lieu de lutte contre les préjugés liés au handicap. Un lieu favorisant un changement de mentalité. Un lieu d'échange et de cohabitation avec les associations partenaires.

## **Autodétermination**

Au delà des activités que nous leur proposons, nous désirons soutenir les bénéficiaires dans leurs **projets personnels**. Nous voulons les encourager à entreprendre, à chercher ce qui leur convient, à s'inscrire dans différents projets s'ils le désirent. En conséquence une certaine souplesse dans le planning est indispensable. A cette fin nous demandons au moins 3 j/sem de présence, planifiés à l'inscription et re-négociables avec l'accord du service. Le mardi est la

seule journée obligatoire, c'est le jour de la formation cognitive continue et du groupe de parole. Une fois les jours de présence établis, les activités ne sont pas à la carte, hormis les extras (visites d'exposition, stages...) et les périodes où le groupe est dédoublé.

Notre service est une réponse parmi d'autres, il ne peut pas convenir à toutes les personnes handicapées. Elles ont leurs différences, leurs goûts et leurs préférences. Nous attendons d'elles un choix proactif, une inscription personnelle. Qu'elles soient partenaires d'un projet qui les concerne au premier chef. Les aider à prendre leur vie en main est une tâche qui demande de l'humilité et de la créativité puisqu'il faut stimuler leur réflexion, clarifier les options possibles, les accompagner dans leurs choix sans choisir à leur place...

### 3. Le public

Le service peut accueillir une douzaine de personnes âgées d'au moins 18 ans, hommes et femmes, présentant un handicap mental léger ou modéré et désireux d'être actifs. C'est un projet à investir, pas à consommer. Il n'y a pas de limite d'âge dans la mesure où la personne est en capacité physique de participer à nos activités.

Les personnes peuvent avoir un autre type de handicap (sensoriel et/ou moteur) pour autant que les activités prévues soient compatibles avec leur handicap. Il s'agit d'adultes qui n'ont pas besoin de nursing, qui sont capables d'une certaine autonomie (transport en commun, utilisation du gsm etc), mais qui ne peuvent pas s'intégrer dans la vie sociale et/ou professionnelle sans accompagnement.

Nous accueillons chaque année en stage des étudiants de l'enseignement spécial.

#### Les conditions d'admission

- Être âgé.e d'au moins 18 ans.
- Être porteur.se d'un handicap mental léger ou modéré, avec éventuellement un autre type de handicap, sensoriel, moteur associé...pour autant que les activités du service soient compatibles avec ce handicap.
- Adhérer à la dimension « activités de plein air » du service.

4

- Être suffisamment autonome pour venir au service en transport en commun. Le service n'organise pas de ramassage, par contre il peut offrir un accompagnement pendant une période à préciser pour aider les bénéficiaires à acquérir cette capacité.

#### Les incompatibilités

- une autonomie physique insuffisante pour participer aux activités proposées
- une problématique principale d'alcoolisme et/ou de toxicomanie non stabilisée

-une problématique comportementale grave rendant impossible la prise en charge par le service et présentant un danger pour elle-même ou pour les autres.

### Les réorientations

Circonstances pouvant donner lieu à une réorientation avec notre aide ou pouvant aboutir à une exclusion.

- émergence d'un projet de vie en inadéquation avec ce que le service propose
- incapacité persistante à s'intégrer au groupe
- non respect des consignes de sécurité
- violence récurrente
- non respect de la convention

### Le mode d'élaboration et de suivi des projets pédagogiques individuels

Le premier interlocuteur en est bien sur la personne handicapée elle-même.

**1. Évaluation de ses compétences et de ses besoins** en fonction de son projet de vie. A l'arrivée de la personne nous évaluons ses aptitudes.

Objectifs :

- Cerner au mieux la nature de son handicap et les attitudes spécifiques qu'il nécessite.
- Identifier les compétences mobilisables et les difficultés liées au handicap.
- Évaluer le niveau d'acquisition scolaire et identifier les compétences qui restent difficiles à maîtriser.
- Évaluer l'autonomie fonctionnelle.
- Évaluer l'état de forme physique.
- Identifier les talents, les domaines où la personne présente le plus grand potentiel d'évolution.

Outils :

- Anamnèse sociale
- Dialogue avec la personne, ce qu'elle exprime, ses rêves.
- Dialogue avec la famille, l'entourage, d'autres intervenants sociaux.
- Observation et accompagnement

5

### 2. Élaboration du projet

La personne répond à un court questionnaire, elle-même par écrit si elle en est capable ou avec l'aide de la personne référente si la lecture et/ou l'écriture ne sont pas acquises.

Sur cette base suivent un ou plusieurs entretiens avec cette personne référente. En concertation avec la personne, l'équipe va définir des objectifs à court, moyen et long, terme, définir les actions à mettre en place et fixer des échéances d'évaluation.

Objectifs :

- tenter de pallier aux manques
- stimuler la personne dans ses zones de compétence et ses zones de motivation.
- répondre à ce qu'elle exprime sur ses projets de vie dans les limites de notre champ d'action.

La famille et d'autres personnes éventuellement, sont ensuite conviées à une rencontre pour une mise en commun.

#### **4. Convention et participation financière**

Après une ou plusieurs rencontres d'information et de prise de contact, si il semble y avoir adéquation entre les services que nous proposons et la personne demandeuse, nous proposons une période d'essai de quelques jours à un mois, renouvelable si besoin. La période d'essai sera plus courte si la personne a déjà effectué un stage à la Cordiante dans le cadre scolaire, ou si elle a déjà participé à un séjour en inclusion. Si suite à ce moment test, il y a accord des deux parties, nous signons une convention qui acte notamment les jours de prise en charge et la participation financière. En aucun cas la participation financière ne peut être un obstacle.

#### **5. Zone géographique d'intervention**

Nos locaux sont situés à Villers-la-Ville en Brabant wallon. La proximité de la gare assure l'accessibilité du service en transport en commun, sur la ligne de train Ottignies-Charleroi sud. Il faut 15 minutes à pied de la gare au service.

Nos actions sont principalement locales :

- pour garantir l'accessibilité du service, éviter aux bénéficiaires des déplacements trop longs et/ou trop compliqués
- afin de limiter les déplacements pour des raisons environnementales

6

Nous sommes donc actifs dans les communes avoisinantes : Court-St-Etienne, Ottignies-Louvain-la-neuve, Wavre, Genappe. Nous travaillons aussi principalement avec des hébergements situés dans cette zone.

Ponctuellement nos actions nous mènent plus loin en Wallonie. Dans ce cas nous prenons en charge le trajet des bénéficiaires.

Nous avons également ouvert une antenne à Bruxelles dans les locaux de notre partenaire Itinéraires AMO, qui nous permet de faire des liens avec le public handicapé bruxellois. Nos actions se déroulent principalement à Saint-Gilles et en Forêt de Soignes.

#### **6. Organisation du Service**

### a) organisation du travail

Certains éducateur.trice.s sont polyvalent.e.s, d'autres sont plus affecté.e.s à des tâches spécifiques en fonction de leurs compétences. La réunion d'équipe hebdomadaire a lieu en début de semaine, elle fixe le planning des un.e.s et des autres pour la semaine suivante, en fonction des projets individuels et collectifs, et de la météo.

### b) réunions diverses

- 1) Une réunion plénière hebdomadaire qui rassemble tous les bénéficiaires et les travailleurs présents. Le but est d'organiser (agenda de la semaine...), d'informer, de répondre aux questions éventuelles des uns et des autres. C'est un moment d'interpellation et de gestion de conflit.
- 2) La réunion d'équipe hebdomadaire qui rassemble tout le personnel. Organiser, évaluer le travail d'équipe, évaluer et revoir les projets pédagogiques individuels. Les membres du personnel à temps partiel participent environ une fois sur deux à a réunion en visio, pour leur éviter le déplacement.
- 3) Le conseil pédagogique, réuni l'équipe deux fois par an en deux jours de mise au vert et revisite le projet de service. C'est aussi un moment d'information et de débat sur les enjeux du moment.
- 4) Le conseil des usagers. Il se réunit au moins 1 fois par an. Il élit un représentant qui siège à l'assemblée générale.
- 5) Le groupe de parole thématique. Environ une fois par mois, débat sur un thème proposé par un.e bénéficiaire. Choix du thème au vote.
- 6) Réunion de Projet individuel, 1 fois par an, avec le bénéficiaire, sa famille,  
la direction, l'éducateur.trice référente. L'une ou l'autre personne importante dans  
la vie du bénéficiaire est également invitée si celui-ci le désire.
- 7) Rencontres avec les familles à la demande soit de la personne, soit du service, soit de la famille. La personne handicapée y participe bien entendu, la réunion n'a jamais lieu en son absence.
- 8) Deux réunions qui rassemblent toutes les familles , des moments de rencontre et aussi d'information sur les projets.
- 9) Rencontres avec d'autres intervenants sociaux en rapport avec les bénéficiaires.
- 10) Rencontres avec les partenaires.
- 11) Cinq CA par an
- 12) Au minimum une Assemblée générale par an

### c) horaires des intervenants

Les éducateurs accueillent en général les bénéficiaires du lundi au vendredi compris, de 9h à 16h, horaire calqué sur les horaires des trains qui desservent Villers la Ville. Exceptionnellement ces horaires peuvent être modifiés.

Les rencontres avec les parents peuvent aussi se faire plus tard en journée.

### d) heures d'ouverture

Voir ci-dessus. La direction assure la permanence téléphonique.

## 7. Stratégie de communication

### a) publicité-information

Étant donné la capacité d'accueil modeste, nous n'avons pas ou peu besoin de « publicité » pour trouver notre public. Les contacts avec quelques établissements d'enseignement spécialisé et le bouche à oreille suffisent. Nous participons aussi à l'occasion à des salons d'information destinés aux étudiant.e.s sur l'après école.

La visibilité de plusieurs de nos actions (avec les chevaux en ville, les stages et expédition en inclusion) suscitent facilement les rencontres et les questions. Un flyer qui contient une courte présentation du service est à disposition des travailleurs s'ils sont interpellés en activité.

8

Nous avons également un site internet, une page Facebook, plusieurs groupes whatsapp, un compte instagram. L'aspect visuel de nos activités nous amènent à faire de nombreuses photos et à les utiliser en interne. Elles servent aussi de « vitrines » pour le grand public.

La présence des chevaux attire aussi les médias qui nous valent des articles dans des journaux locaux, voire des émissions tv ou radio. Les chevaux attirent, mais nous insistons toujours pour que ce soient les personnes handicapées qui soient dans la lumière.

### b) sensibilisation

Nos actions dans les communes sont utiles et très visibles. En cela elles affirment le droit des personnes handicapées à être présentes dans la cité, démontrent les capacités de ces personnes et leur contribution à la collectivité. Voir ci-dessus

### c) contacts avec les services généraux

Essentiellement administratifs ou lors de formations. Participation au portefeuille de projet Aviq dans le cadre du FSE.

### d) contacts avec les autres partenaires



Rencontres à la demande avec des écoles, d'autres services d'accompagnement, des hébergements . Groupes d'échanges interinstitutionnels de CapSmile.

## 8. Références théoriques

La Convention relative aux droits des personnes handicapées guide nos actions en général et plus spécifiquement :

-l'article 3 qui affirme le droit au respect, à la dignité et à l'indépendance.

-l'article 6 qui entend protéger plus spécifiquement les femmes handicapées.

-l'article 9 qui affirme leur droit à l'accessibilité de l'information , cela passe entre autre par l'entraînement des compétences en lecture, des moments d'explication de l'actualité ou de faits de société.

-l'article 20 sur la mobilité personnelle, le droit de circuler librement

-l'article 24 qui affirme leur droit à l'éducation en général mais aussi à l'enseignement pour adulte et la formation continue.

Les 4 principes de la pédagogie active : l'apprentissage par l'enquête, l'étude de cas, la mise en situation réelle ou fictive, l'action, la correction par les pairs.

9

Des principes de la pédagogie Montessori : favoriser l'autonomie (aide moi à faire tout seul), créer une ambiance sereine, l'autocorrection

Des principes démocratiques : droit de tous à la parole, application du droit de vote par rapport à de nombreuses questions qui concernent les usagers, participation de quelques usagers à l'Assemblée générale.

## 9. Méthodologies

a) méthode d'analyse des besoins.

Sur le plan : de la réalisation de soi, des interactions sociales, du bien-être physique, du bien-être psychologique. Dans les domaines : relationnel, affectif, cognitif, matériel

L'écoute et l'observation des bénéficiaires. La mise en commun d'informations au sein de l'équipe. Le dialogue avec les parents et les autres personnes référentes (hébergements par ex). Le projet individuel personnalisé

Nous sommes affilié à CapSmile (anciennement RAQ), livret smile. Leur démarche est particulièrement pertinente pour aller vers une autodétermination des personnes DI. Entendre ce qu'ils ont à nous dire et proposer des réponses concrètes et utiles, c'est notre travail.

b) méthodes d'intervention dans les différents domaines, notamment : le développement des compétences et potentialités de l'utilisateur (autodétermination)

Voir l'annexe consacrée aux activités

le travail avec les familles : nous mettons le focus sur les personnes handicapées elles-mêmes mais nous sommes ouverts à toute rencontre avec les parents.

la participation à des pratiques de réseau (activation) : affiliation à CapSmile. Portefeuille de projet FSE. Si notre projet est sélectionné dans la prochaine programmation nous sommes prêts à participer activement au portefeuille. Le réseau c'est aussi les associations qui accueillent nos bénéficiaires en hébergement.

la mobilisation des ressources communautaires y compris recours aux services généraux  
Les questions liées aux ressources communautaires mériteraient une définition précise. Si il est question d'actions communautaires nous nous inscrivons clairement dans une démarche d'interpellation à tous les niveaux concernant toutes les questions liées au handicap.

10

Si la question est d'aller chercher en dehors de notre service des ressources utiles à nos bénéficiaires alors nous activons notre réseau, nous orientons quand la demande dépasse nos compétences ou notre cadre de travail. Exemple : les questions liées à l'évras , nous travaillons avec des partenaires Le Monde selon les femmes, Garance.

## 10. Modes d'évaluation

a) évaluation du service dans l'ensemble de ses missions

Lors des mises au vert, nous évaluons le travail des derniers mois, nous retravaillons le projet de service si nécessaire. Les retours du conseil d'administration, de l'assemblée générale et des réunions avec les parents nous donnent une indication sur la pertinence des options que nous avons prises.

b) évaluation des projets d'accompagnement en fonction des résultats attendus :

Chaque personne handicapée, le PI, les objectifs poursuivis et les moyens mis en œuvre font l'objet d'une évaluation minimum une fois par an (en fonction des situations). Voir : élaboration et suivi du PI. La personne est ensuite invitée à participer à une réunion pour donner son avis, si elle le désire ses parents ou d'autres interlocuteurs privilégiés y

participent. Les conclusions et les pistes de travail qui s'en dégagent lui sont expliquées. Le planning hebdomadaire de la personne est éventuellement adapté suite à cette évaluation.

A court et moyen terme les résultats sont commentés en réunion d'équipe ce qui amène à des réajustements réguliers.

### c) auto-évaluation

Notre projet est en permanente auto-évaluation. Nous tricotons et détricotons le projet régulièrement, cela étant nous sommes demandeurs d'une « inspection pédagogique » de l'Aviq.

## 11. Ressources humaines

### a) Le personnel

Tous les membres du personnel participent avec leur spécificité professionnelle à la vie journalière du service et à la mise en place du projet institutionnel et des projets individuels dans un esprit de solidarité.

11

- une directrice TP APE : gestion administrative, gestion d'équipe, contact avec les familles et les partenaires, animation de la formation cognitive continue.

- 4,25 TP éducateurs dont 2.75 TP APE, deux 0.5 TP ACS et un 0.5 TP maribel

Les éducateurs.trices assurent l'accompagnement au quotidien des bénéficiaires dans leurs différentes activités. Chacun.e.s d'eux est référent.e de plusieurs bénéficiaires. Ils sont également responsable du suivi des animaux et du matériel roulant.

- des bénévoles actifs qui intervient en fonction de besoins non rencontrés ou de propositions qui leur sont propres. Soutien administratif, atelier artistiques, nourrissage des animaux etc

Notre projet a besoin de personnes polyvalentes.

### b) Les formations

Des formations techniques ou pédagogiques sont régulièrement proposées aux travailleurs.

- des formations pédagogiques dispensées par l'Aviq, Inclusion, le Cerso, Symposium Down Syndrome, Garance (formation drapeau), le Monde selon les femmes (le consentement et les nouvelles masculinités)

-des formations « communication » : réseaux sociaux

- des formations techniques : brevet d'attelage, permis remorque, premiers secours, mécanique vélo, parage des chevaux, bourrellerie

Nous contribuons à la formation de futurs éducateur.trice.s en accueillant chaque année des étudiants en stage.

## **Annexe : Les activités.**

- ▶ **Les activités citoyennes**
  - ▶ **Une formation cognitive continue**
  - ▶ **Le potager**
  - ▶ **L'entretien d'espaces verts**
  - ▶ **Les ateliers d'expression artistique**
  - ▶ **Le sport**
  - ▶ **Le groupe de parole et le Conseil des usagers**
  - ▶ **Les soins aux animaux**
- 

### ▶ **Les activités citoyennes**

Des activités valorisantes et utiles à la société qui allient plus value sociale et plus value environnementale :

- l'arrosage de paniers fleuris en ville avec un cheval de trait. Celui-ci tire une remorque d'eau de pluie munie d'une pompe alimentée par un panneau solaire. L'équipe est composée d'un meneur/éducateur et d'un bénéficiaire.

- la récolte de déchets en ville ou sur des Ravel avec un cheval ou un vélo électrique muni d'une remorque adaptée. L'équipe est composée d'un éducateur et de plusieurs bénéficiaires.

- l'animation d'un Atelier Vélo : récupération de vélos (particuliers, déchetterie...) et remise en état. Incitation à l'usage du vélo au quotidien pour des petits trajets, apprentissage des gestes simples qui permettent d'entretenir son propre vélo.

Pour toutes les actions entreprises avec les chevaux, nous formons les bénéficiaires au métier de grooms (celui qui seconde le meneur d'un attelage). Une formation de plusieurs mois comprenant une partie théorique (anatomie du cheval, vocabulaire spécifique, nomenclature du harnais...) et une partie pratique. Suite à cette formation ils sont capables de seconder le meneur d'un attelage : aller chercher le cheval en pâture, le soigner, lui mettre son harnais... Nous avons quatre chevaux de trait, deux jument comtoise, un hongre comtois et une jument ardennaise. On peut les monter, les atteler et les utiliser au débardage Grâce à notre voiture adaptée, nous pouvons emmener des PMR en ballade en toute sécurité.

13

Dans notre société hyper technologique, il est question de réhabiliter la traction animale. Les avantages de l'animal sur la machine (relation émotionnelle à l'animal, respect total de l'environnement, maniabilité tout terrain, fiabilité) compensent finalement les inconvénients (cadence limitée, attention quotidienne nécessaire, alimentation permanente même hors période de travail) Une « technologie » perçue comme archaïque qui est aussi une source d'énergie renouvelable. La présence du cheval suscite beaucoup de commentaires et d'interactions positives entre la population et les personnes handicapées.

De plus les animaux ont des besoins auxquels il faut faire face tous les jours. Devoir en tenir compte, aide à structurer les journées et nous apporte le sentiment d'être utile. Les bénéficiaires se responsabilisent : soigner, nourrir, promener, entraîner, câliner... Une interaction gratifiante, une relation où ils devront occuper une position d'autorité, probablement inédite pour eux. Une activité qui valorise leur position sociale par rapport aux visiteurs. Sans oublier que l'animal est un être vivant qui a droit au respect, son utilisation à des fins « pédagogiques » ne peut compromettre son propre bien être.

Les bénéficiaires démontrent ainsi leurs capacités à se rendre utile à la collectivité, entre autre grâce à la grande visibilité de ces actions.

### ► La formation cognitive continue

Les personnes porteuses d'un handicap mental apprennent plus lentement et plus difficilement que les autres. Mais au-delà de l'enseignement secondaire il n'existe plus de structures spécifiques pour poursuivre les apprentissages cognitifs essentiels à leur autonomie. Nous pensons qu'il est indispensable de maintenir leurs acquis scolaires voire de les développer.

Dans notre société où l'écrit et le chiffre sont omniprésents, la capacité à manipuler ces notions le mieux possible est déterminante. Cet atelier comporte de la lecture, de l'écriture, du calcul, une approche de l'actualité, des notions de temps et d'espace, en adéquation avec les besoins des personnes présentes et en lien avec les activités du Service. Celles-ci serviront de base pour imaginer des exercices très concrets. Un cadre connu, rassurant pour aborder des notions plus abstraites. Lecture de bandes dessinées, de journaux simplifiés, de recettes, d'histoires...Calcul de base, additions et soustractions, mesures, lecture de l'heure surfaces...Lecture de carte, d'horaire de train. Écriture, utilisation élémentaire de l'ordinateur...Entraînement de la mémoire épisodique (quoi ? quand ? où ?) : tour de table de l'après we.

Ces matières sont abordées de façon ludique, imagée et adaptée au niveau de chaque participant. La journée débute par un tour de parole. Les bénéficiaires absents pour raison médicale peuvent y participer en visio (la plupart ont appris à utiliser zoom pendant le confinement)

14

### ► Le potager

La conception de ce potager doit être mise en parallèle avec le projet de potager collectif « Les Jardins partagés », implanté sur le site. Travail en commun sur la question du compost, de la récolte d'eau de pluie pour l'arrosage, d'un aménagement didactique et de l'accueil de visiteurs... Une occasion de reconnaissance et d'ouverture au public composé des autres jardiniers.

Le travail de la terre implique d'être en phase avec les saisons et la météo. Il nous confronte au dur apprentissage des limites du possible et des conséquences de nos actes ou de nos oublis....Il faut au planifier la préparation des parcelles, les semis...Il nous projette dans l'avenir à moyen et à long terme. Il exige patience et persévérance. Mais les récompenses sont là car les fruits et légumes récoltés sont bien réels.

Le travail de la terre aide à entretenir la condition physique et participe au développement psycho moteur et sensoriel (évolution et croissance des plantes, vol d'un papillon, malaxage des matières, brûlures des orties, parfums des fleurs ou de la terre retournée, goût piquant de la roquette ou suave des petits fruits !). Il est à la fois stimulant et relaxant : les rythmes sont lents, la dimension contemplative importante. C'est une véritable école du monde vivant végétal et animal. Nous avons bien entendu opté pour un potager bio.

Le travail de la terre s'inscrit ici dans un cadre non astreignant, il n'y a pas de rentabilité attendue. Il se déploie sur base volontaire, motivé par les résultats escomptés. Les légumes et fruits récoltés peuvent servir de base à certains repas du service, les surplus pourront être ramenés en famille. Comme le jus de pomme pressé à partir de la récolte du verger. Cette participation active à la vie économique est valorisante et donne à la personne handicapée mentale une autre place au sein de sa famille.

Notre parcelle est labourée par l'un de nos chevaux. Nous proposons de l'éco-pâturage sur le site avec nos moutons d'Ouessant.

Nous participons aussi à l'entretien du verger conservatoire des « Jardins partagés », à l'aménagement du « sentier des abeilles » ou de « bacs potager » accessibles aux PMR.

Nous accueillons sur demande des groupes scolaires ou associatifs pour une « journée à la ferme » : visite du potager, soupe ou salade de saison, promenade dans les bois...

15

### ► L'entretien d'espaces verts

Il s'agit de tondre la pelouse, de tailler les haies, de faire de petites plantations, de débroussailler. C'est à chaque fois un exercice d'adaptation car le type de travail et l'endroit où il s'effectue sont variables. Utilisation de diverses machines : tondeuses, débroussailleuses, fendeuses, broyeur etc

Il s'agit parfois d'un vrai travail de bûcheron. Les bénéficiaires participent (de loin) à l'abattage et (de près) au transport du bois dans la mesure de leurs moyens évidemment. Il s'agit de se dépenser physiquement, d'être dehors à la « mauvaise » saison, d'apprendre à utiliser les outils, d'apprendre à reconnaître les arbres, la qualité du bois, comment l'entreposer pour qu'il sèche...Être actif. Débardage avec le cheval de trait. Ici aussi il s'agit d'un travail gratifiant, dont l'utilité est évidente.

Les bénéficiaires se sentent très valorisés par l'utilisation des différentes machines surtout devant des personnes extérieures au service. La sécurité est essentielle.

### ► Les ateliers d'expression artistique

Ces ateliers sont un lieu d'expression, de créativité et d'expérimentation. Ils abordent différentes techniques séparément ou simultanément : dessin, peinture, bricolage, musique, danse, chant...Dans un esprit ludique et dynamique. Ils s'inspirent de thèmes présents dans le quotidien du service ou de thèmes apportés par les bénéficiaires. L'atelier djembé aborde les questions de rythme, importantes dans la musique mais aussi dans différentes formes d'apprentissage (lecture, calcul). La pratique d'un art favorise la concentration. Un atelier idéal hors saison, ou quand le temps ne permet pas toutes les activités en extérieur, facile à adapter aux contraintes extérieures.

Cette ouverture à l'art se nourrit de visite d'expositions, de collaboration avec des galeries ou de spectacles. Cette démarche peut aboutir à des expositions des travaux des bénéficiaires, par exemple lors de parcours d'artistes.

## ► Le sport

Notre slogan est « vivre c'est bouger ».

En plus des activités physiques comprises dans d'autres activités comme la marche dans les tournées de collecte, nous proposons d'autres moments dédiés aux sports.

Certaines pratiques sont régulières, d'autres occasionnelles.

16

Nous avons accès à une plaine de sport communale où nous pratiquons surtout le basket, le sport collectif qui après différents essais (football, volley...) dynamise et amuse le plus les bénéficiaires. Nous faisons également des randonnées à pied ou à vélo. Des moments conviviaux, en plein air. Entraînement et sorties avec les chiens polaires avant les expéditions en inclusion. Escalade en salle chez notre partenaire Itinéraire AMO, un sport qui mobilise le corps tout entier, qui stimule l'équilibre et la confiance en soi.

Des séjours en inclusion en Belgique ou à l'étranger :

- stage d'été en moyenne montagne : randonnée, cani-rando, initiation spéléo et escalade en falaise.

- stage d'hiver : randonnée en raquette, en traîneaux à chiens, initiation au ski de fond. En préparation à une expédition dans le nord de l'Europe tous les deux ans. Une semaine itinérante sous tente en hiver.

Nous luttons ainsi contre les conséquences néfastes de la sédentarité. Certaines de ces activités sont ouvertes à un public tout venant pour acter la notion d'inclusion. La mobilité de demain se prépare aujourd'hui

## ► Le conseil des usagers et le groupe de parole

Le conseil des usagers est un lieu d'expression et d'interpellation, fait pour que chacun puisse donner son avis sur le service et ce qui s'y passe, et éventuellement faire des propositions. Ces réunions sont animées par un membre de l'équipe qui rédige un procès verbal, soumet celui-ci à l'approbation du conseil à chaque réunion et en donne un compte rendu en réunion d'équipe afin de donner suite aux questions soulevées. Le conseil élit un représentant qui siège à l'assemblée générale. C'est un exercice d'initiation à la démocratie : notion de responsabilité, organigramme, de candidature, de choix...

Le groupe de parole rassemble les bénéficiaires autour d'un thème proposé soit par l'un d'entre eux soit par un membre du personnel. Le choix du prochain thème se fait au vote. L'utilisation de photo-langage aide à la prise parole. L'objectif est que les personnes puissent s'exprimer sur des sujets qui les concernent. Bien entendu il faut aussi apprendre à écouter l'autre et à le respecter.



### ► Les soins aux animaux

Nous avons quatre chevaux actifs dans nos différentes missions en ville, récolte de déchets, arrosage de paniers fleuris, aide au nettoyage de rivière, débardage et labour occasionnels. Ils peuvent aussi être montés. Ils sont choisis sur leur taille et leur bon caractère.

Nous avons également 6 moutons d'Ouessant qui font de l'éco-pâturage sur le site et évitent ainsi l'utilisation de moteur pour tondre l'herbe sur le site des Jardins Partagés.

Nous avons aussi 10 chiens polaires qui participent aux stages et expéditions dans le nord de l'Europe en inclusion.

Les bénéficiaires participent d'un bout à l'autre aux soins aux animaux : donner du foin, ranger les ballots, vérifier l'eau, changer les bêtes de prairie, tondre les moutons, nourrir les chiens, assister le maréchal ferrant ou le vétérinaire.

Des tâches grandement utiles qui créent une grande complicité entre les bénéficiaires et les animaux.

Nous respectons une charte « bien être animal »

